

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00181
Numéro SIREN : 521 260 109
Nom ou dénomination : 2 JH INVESTMENT

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2020 sous le numéro de dépôt 4191

Copie certifiée conforme à l'original,

Le président

SAS 2JH investment
5 D route de la Chavade

07200 UCEL

RCS de AUBENAS 521 260 109 (2010B00181)

COMPTES ANNUELS
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Copie certifié conforme à l'original - la Présidente



Joël Martinez

Expert comptable | Commissaire aux comptes
Juriste, spécialité droit patrimonial

Stéphane Moisan

Expert comptable | Commissaire aux comptes
Juriste, spécialité conseil d'affaires
Expert Judiciaire près la Cour d'appel de Grenoble

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	3 827	3 226	602		602			
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	472 000		472 000	472 000				
Total II	475 827	3 226	472 602	472 000	602	0.13		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	42 232		42 232	55 335	13 103	23.68	
	Autres créances	9 327		9 327	7 303	2 024	27.72	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000		200 000			
Disponibilités	4 099 343		4 099 343	4 806 262	706 919	14.71		
Charges constatées d'avance (3)	7 302		7 302	104	7 198	NS		
Total III	4 358 204		4 358 204	4 869 004	510 800	10.49		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 834 032	3 226	4 830 806	5 341 004	510 198	9.55		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

472 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 320 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	320 000		320 000			
	Réserves						
	Réserve légale	35 200		35 200			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	4 476 565		559 765		3 916 800	699.72
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	35 911		4 222 800		4 258 711	100.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 795 854		5 137 765		341 911	6.65
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	160		152		8	5.42
	Emprunts et dettes financières diverses	3 004		9		2 995	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 224		6 409		5 185	80.89	
Dettes fiscales et sociales	30 345		194 352		164 007	84.39	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	219		2 318		2 099	90.57	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	34 952		203 239		168 287	82.80
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 830 806		5 341 004		510 198	9.55

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

34 952

203 239

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	392 127		392 127	434 487		42 360	9.75
Chiffre d'affaires NET	392 127		392 127	434 487		42 360	9.75
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			39	4 209		4 170	99.07
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 128	10 705		1 423	13.29
Autres produits			6	3		3	118.66
Total des Produits d'exploitation (I)			404 300	449 403		45 103	10.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			235	7		228	NS
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			47 076	46 030		1 046	2.27
Impôts, taxes et versements assimilés			5 932	11 971		6 040	50.45
Salaires et traitements			295 909	255 121		40 788	15.99
Charges sociales			101 953	105 365		3 412	3.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39	111		72	64.76
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	0		1	583.33
Total des Charges d'exploitation (II)			451 145	418 606		32 540	7.77
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			46 845	30 798		77 643	252.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)				23 304	23 304	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 200				11 200	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	11 200		23 304		12 104	51.94
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)				634	634	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			634		634	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	11 200		22 669		11 469	50.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	35 645		53 467		89 112	166.67
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				5 532 093	5 532 093	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				10 000	10 000	100.00
Total VII			5 542 093		5 542 093	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	265				265	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				1 221 100	1 221 100	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	265		1 221 100		1 220 835	99.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	265		4 320 993		4 321 259	100.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				151 660	151 660	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	415 500		6 014 800		5 599 300	93.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	451 411		1 792 000		1 340 589	74.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	35 911		4 222 800		4 258 711	100.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 905 2 417

23 304

ARCHE EXPERTISE

JJ

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 830 805.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 392 127.35 Euros et dégagant un déficit de 35 910.71- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 187		641
TOTAL	3 187		641
Prêts, autres immobilisations financières	472 000		
TOTAL	472 000		
TOTAL GENERAL	475 187		641

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 827	3 827
TOTAL			3 827	3 827
Prêts, autres immobilisations financières			472 000	472 000
TOTAL			472 000	472 000
TOTAL GENERAL			475 827	475 827

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 187	39		3 226
TOTAL	3 187	39		3 226
TOTAL GENERAL	3 187	39		3 226

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	39				
TOTAL	39				
TOTAL GENERAL	39				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	472 000	472 000	
Autres créances clients	42 232	42 232	
Impôts sur les bénéfices	9 132	9 132	
Taxe sur la valeur ajoutée	195	195	
Charges constatées d'avance	7 302	7 302	
TOTAL	530 861	530 861	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	160	160		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 224	1 224		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 821	16 821		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 212	7 212		
Autres impôts taxes et assimilés	6 312	6 312		
Groupe et associés	3 004	3 004		
Autres dettes	219	219		
TOTAL	34 952	34 952		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 004			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	32 000			32 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 717
Total	11 717

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
FAE SCI LES BOIS	11 717
Total	11 717

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649
Dettes fiscales et sociales	3 558
Autres dettes	124
Total	4 491

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FAR DEVLYX LOYER	169
FAR ARCHE JURIDIQUE	480
CAP TVS 2019	674
CAP TAXE APPRENTISSAGE 2019	1 594
CAP FORMATION PROFESSIONNELLE	1 290
CAP FRAIS BANCAIRE 4TR 2019	124
INTERETS COURUS	160
Total	4 491

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 302
Total	7 302

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- CCA 1ER Loyer EX306WJ	7 302		
Total	7 302		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Société « 2JH investment »
Société par actions simplifiée au capital de 320 000 €
Siège social : Les Bois - Quartier Eyriac
07170 Lussas
RCS Aubenas 521 260 109 (2010B00181)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du vingt-sept avril 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de trente-cinq mille neuf cent onze (35 911) € en totalité au poste « autres réserves ».

Par ailleurs, l'assemblée générale décide une distribution de dividende d'un montant d'un million (1 000 000) € prélevé sur le poste « autres réserves ».

Le montant du dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 31,25 € par part.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à un montant de trois millions sept cent quatre-vingt-quinze mille huit cent cinquante-quatre (3 795 854) €.

L'assemblée générale précise que :

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.
- Peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu, mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement. Dans le cas contraire, l'abattement de 40 % n'est pas applicable.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 000 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

En outre, l'assemblée générale rappelle aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2018	306 000 €uros	Sur un montant de 306 000 €uros, soit sur 9,562 €uros par part	N/A
2017	300 000 €uros	Sur un montant de 300 000 €uros, soit sur 9,375 €uros par part	N/A
2016	233 200 €uros	Sur un montant de 233 200 €uros, soit sur 7,29 €uros par part	N/A

Vote de l'assemblée générale ordinaire du vingt-sept avril 2020 :

La résolution ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le président



SAS 2JH INVESTMENT
Les Bois, Quartier Eyriac
07170 LUSSAS

Rapports du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2019

SAS 2JH INVESTMENT

Les Bois, Quartier Eyriac

07170 LUSSAS

Société par Actions Simplifiées
au Capital de 320.000 Euros.

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

**Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 27 Avril 2020**

**Statuant sur les comptes de l'exercice clos
le 31 Décembre 2019**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 27 Avril 2020

A Mesdames, Messieurs les actionnaires de la S.A.S 2JH INVESTMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S 2JH INVESTMENT à l'exercice clos 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent vos procédures d'arrêts des comptes annuels et notamment en matière d'immobilisations financières et d'appréciation du résultat de vos filiales.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires de la société

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon,
le 10 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes

SA AXE EXPERTISE

Jérôme Ranocchi



RAPPORT SPECIAL

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis de la convention suivante à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce :

Position de compte courant conclu entre la société et M. Joël Jolly : solde de 3.004€
crédeur à la clôture

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1/ Contrat de travail entre la SAS 2JH INVESTMENT d'une part et la Salima Jolly d'autre part.

Conclu le : 1^{er} janvier 2011.

Rémunération annuelle brute : 60.785€ avec un avantage en nature véhicule d'un montant de 2.060€.

Cette convention a pris fin : Au mois de juillet 2019, l'indemnité de rupture conventionnelle s'est élevée à la somme de 70.313€.

2/ Prestation administrative entre la SAS 2JH INVESTMENT d'une part et la SCI Les BOIS d'autre part.

Nature : Travaux de comptabilité générale et fiscale

Montant pris en compte dans l'exercice : 9.764€ HT

Personne concernée : Monsieur Joël JOLLY.

Fait à Avignon,
le 10 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes

SA AXE EXPERTISE

Jérôme Ranocchi

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	3 827	3 226	602		602		
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	472 000		472 000	472 000				
Total II	475 827	3 226	472 602	472 000	602	0.13		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	42 232		42 232	55 335	13 103	23.68	
	Autres créances	9 327		9 327	7 303	2 024	27.72	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000		200 000			
Disponibilités	4 099 343		4 099 343	4 806 262	706 919	14.71		
Charges constatées d'avance (3)	7 302		7 302	104	7 198	NS		
Total III	4 358 204		4 358 204	4 869 004	510 800	10.49		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 834 032	3 226	4 830 806	5 341 004	510 198	9.55		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

472 000

ARCHE EXPERTISE

Sté AXE
EXPERTISE
C.A.C.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 320 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	320 000		320 000			
	Réserves						
	Réserve légale	35 200		35 200			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	4 476 565		559 765		3 916 800	699.72
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	35 911		4 222 800		4 258 711	100.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 795 854		5 137 765		341 911	6.65
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	160		152		8	5.42
	Emprunts et dettes financières diverses	3 004		9		2 995	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 224		6 409		5 185	80.89	
Dettes fiscales et sociales	30 345		194 352		164 007	84.39	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	219		2 318		2 099	90.57	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	34 952		203 239		168 287	82.80
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 830 806		5 341 004		510 198	9.55

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

34 952

203 239

Sté AXE
EXPERTISE
C.A.G.

ARCHE EXPERTISE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	392 127		392 127	434 487		42 360	9.75
Chiffre d'affaires NET	392 127		392 127	434 487		42 360	9.75
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			39	4 209		4 170	99.07
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 128	10 705		1 423	13.29
Autres produits			6	3		3	118.66
Total des Produits d'exploitation (I)			404 300	449 403		45 103	10.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			235	7		228	NS
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			47 076	46 030		1 046	2.27
Impôts, taxes et versements assimilés			5 932	11 971		6 040	50.45
Salaires et traitements			295 909	255 121		40 788	15.99
Charges sociales			101 953	105 365		3 412	3.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39	111		72	64.76
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	0		1	583.33
Total des Charges d'exploitation (II)			451 145	418 606		32 540	7.77
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			46 845	30 798		77 643	252.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)				23 304	23 304	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 200				11 200	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	11 200		23 304		12 104	51.94
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				634	634	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			634		634	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	11 200		22 669		11 469	50.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	35 645		53 467		89 112	166.67
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				5 532 093	5 532 093	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				10 000	10 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			5 542 093		5 542 093	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	265				265	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				1 221 100	1 221 100	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	265		1 221 100		1 220 835	99.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	265		4 320 993		4 321 259	100.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				151 660	151 660	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	415 500		6 014 800		5 599 300	93.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	451 411		1 792 000		1 340 589	74.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	35 911		4 222 800		4 258 711	100.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 905 2 417

23 304

ARCHE EXPERTISE

Sté AXE
EXPERTISE
C.A.C.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 830 805.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 392 127.35 Euros et dégageant un déficit de 35 910.71- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 187		641
TOTAL	3 187		641
Prêts, autres immobilisations financières	472 000		
TOTAL	472 000		
TOTAL GENERAL	475 187		641

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 827	3 827
TOTAL			3 827	3 827
Prêts, autres immobilisations financières			472 000	472 000
TOTAL			472 000	472 000
TOTAL GENERAL			475 827	475 827

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 187	39		3 226
TOTAL	3 187	39		3 226
TOTAL GENERAL	3 187	39		3 226

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	39				
TOTAL	39				
TOTAL GENERAL	39				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	472 000	472 000	
Autres créances clients	42 232	42 232	
Impôts sur les bénéfices	9 132	9 132	
Taxe sur la valeur ajoutée	195	195	
Charges constatées d'avance	7 302	7 302	
TOTAL	530 861	530 861	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	160	160		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 224	1 224		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 821	16 821		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 212	7 212		
Autres impôts taxes et assimilés	6 312	6 312		
Groupe et associés	3 004	3 004		
Autres dettes	219	219		
TOTAL	34 952	34 952		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 004			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	32 000			32 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 717
Total	11 717

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
FAE SCI LES BOIS	11 717
Total	11 717

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649
Dettes fiscales et sociales	3 558
Autres dettes	124
Total	4 491

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FAR DEVLYX LOYER	169
FAR ARCHE JURIDIQUE	480
CAP TVS 2019	674
CAP TAXE APPRENTISSAGE 2019	1 594
CAP FORMATION PROFESSIONNELLE	1 290
CAP FRAIS BANCAIRE 4TR 2019	124
INTERETS COURUS	160
Total	4 491

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 302
Total	7 302

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- CCA 1ER Loyer EX306WJ	7 302		
Total	7 302		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant